

Madame, Monsieur,

1°) Renforcement du réseau d'eau Rue de la Gare

Le chantier de renforcement de la conduite d'eau de la rue de la Gare programmé par le SIEP connaîtra un léger retard mais il s'amorcera bien dans le courant du dernier trimestre de l'année. Un appel d'offre conjoint qui permettra aux deux entités d'obtenir de meilleures offres tarifaires sera lancé par le SIEP et la commune en septembre portant sur l'ensemble du projet. La rénovation de la chaussée prévue par le Conseil départemental s'effectuera à l'issue des travaux.

2) Travaux d'extérieur de jardinage et de bricolage

Avec le retour d'une météo un peu plus clémente, voici un petit rappel de la réglementation en vigueur régissant les travaux extérieurs. Ces travaux ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Grâce au civisme de chacun il sera facile pour tous de profiter des beaux jours.

3°) Village fleuri

Cette année encore notre village va concourir dans le cadre du prix du Village fleuri, à l'obtention d'une première fleur. L'opération « jardinières fleuries » lancée auprès des habitants a rencontré un franc succès et vous êtes de plus en plus nombreux à vous impliquer dans l'embellissement de la commune. L'an passé nous avons été proches de décrocher la précieuse récompense et nous partons un peu plus confiants cette année grâce aux aménagements réalisés (création d'un second verger communal, réalisation de haies, réfection des massifs avec paillage, fleurissement de la mairie et de ses abords). Ces aménagements couplés aux efforts des habitants nous permettront peut-être d'obtenir un prix cette année. Si vous souhaitez participer au concours des façades fleuries, n'hésitez pas à envoyer les photos de vos devantures sur le mail de la mairie : commune.deguillaucourt@orange.fr.

4°) Programme de la fête communale

L'Association Sportive et Culturelle de Guillaucourt en collaboration avec le conseil municipal ont le plaisir de vous convier aux différentes manifestations qui se tiendront pour la fête locale en ce mois de mai. Au programme de ce week-end de festivités :

Samedi 25 Mai :

Ouverture de la fête foraine

18h : Messe

20h30 : Finale de la coupe de France sur écran géant à la salle des fêtes

Dimanche 26 Mai :

Fête foraine

Réderie de 6h à 18h et restauration (Barbecue, frites, pâtisseries). Pour réserver votre emplacement contactez : Jérôme Moinard 06 59 47 75 26, Laurent Ruffaut 07 78 72 98 90

Lundi 27 Mai :

Fête foraine : à partir de 17h parties gratuites offertes par la commune et l'A.S.C.G

6°) Nos amis les bêtes

Notre attention a été appelée dernièrement concernant des incidents et incivilités liés à nos compagnons à quatre pattes. Pour rappel, les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être **obligatoirement** tenus en laisse et ce afin d'éviter les bagarres entre animaux ou les agressions envers les personnes. D'une manière générale il est préférable de promener les chiens en laisse, néanmoins à la campagne, une tolérance existe sur les chemins ruraux à condition de respecter la faune sauvage (notamment en période de nidification d'avril à fin juin) et de garder son animal à portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Faites bon usage de ces prescriptions...Concernant la question des déjections canines, certains propriétaires n'adoptent toujours pas les bons réflexes. Quand vous sortez votre animal, n'oubliez pas de vous munir d'un sac pour ramasser ses déjections

Veillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK